

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	23	23

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 1 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/03/2026.

**Présents** : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : BOULENT Anne, CHATELIN Sandrine, DELBECQ Sylvie, DESMYTER Gaëlle, GUIROUAOU Meriem, LAVAURE Adeline, MACAREZ Anne-Sophie, MOREAU Valérie, NOULETTE Jessica, VERHOEVEN Heidi, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONE Grégory, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, KUNZLI Olivier, LELONG Julien, RATAJCZAK Christophe, REMY Benoît, SARAÏS Jacky, VELU Philippe

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOREAU Valérie

### 202617 – Election de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Cette commission est chargée, aux termes de l'article L 1414-2 du CGCT, de choisir les titulaires des marchés publics passés selon une procédure formalisée et dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est supérieure aux seuils européens en vigueur.

Le conseil, après avoir entendu Monsieur le Maire,

Vu l'article L 1411-5 du CGCT disposant que la commission d'appel d'offres d'une commune de plus de 3500 habitants doit comporter, en plus du Maire, Président de droit, 5 membres de l'assemblée délibérante élu par elle à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que ces membres ont voix délibérative ainsi que leurs suppléants, selon les modalités fixées par les articles D 1411-3 à D 1411-5 du CGCT,

Décide de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Sont ainsi déclarés élus :

Frédéric DELANNOY, Président de la commission,

MM. et Mme Philippe VELU, Didier DESMOUCELLE, Christian GAZET, Jessica NOULETTE,  
Christophe RATAJCZAK membres titulaires,

MM et Mmes Julien LELONG, Valérie MOREAU, Grégory ACCETTONE, Mériem  
GUIROUAOU, Gaëlle DESMYTER membres suppléants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 14/04/2026  
Le Maire  
Frédéric DELANNOY

